

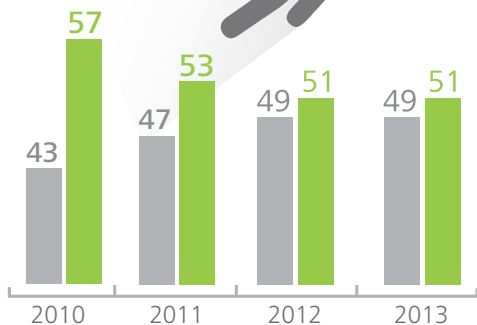
MobiCadres 2014

Le baromètre de la mobilité des cadres

Les cadres ont-ils la bougeotte ?

22%

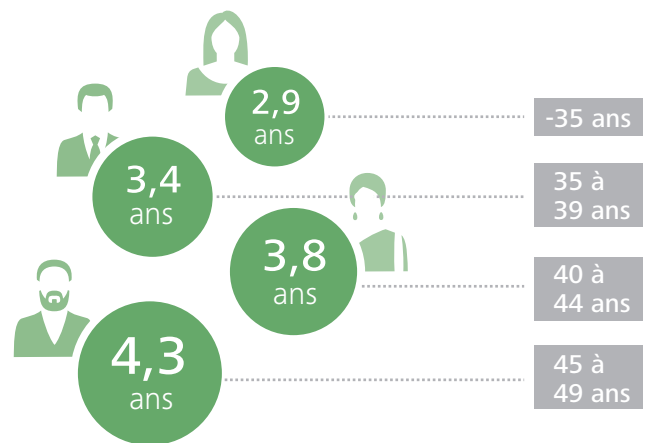
des cadres interrogés ont changé d'entreprise ou de poste en 2013. Un ratio assez élevé qui prouve que les cadres n'attendent pas nécessairement des jours meilleurs pour changer de poste ou d'entreprise.



■ mobilité interne
■ mobilité externe

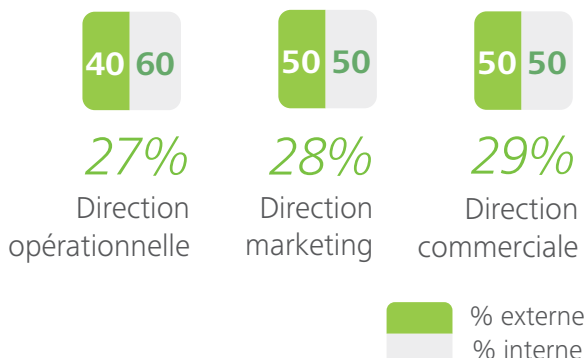
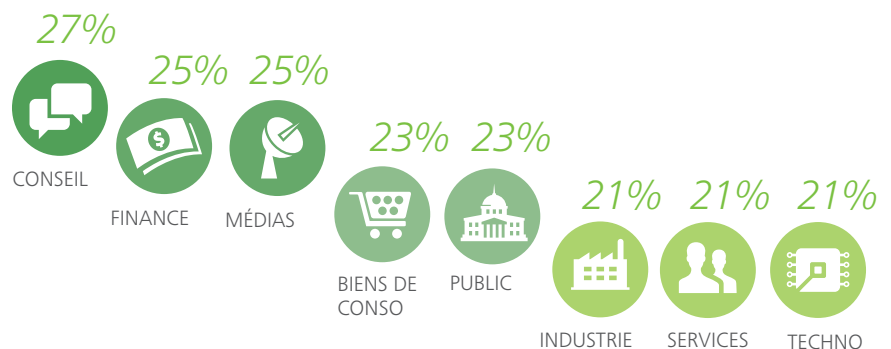
4,1 ANS

L'ancienneté moyenne avant une mobilité est de **4,1 ans**. Une donnée qui cache de grosses disparités selon l'âge.



Les secteurs les plus mobiles

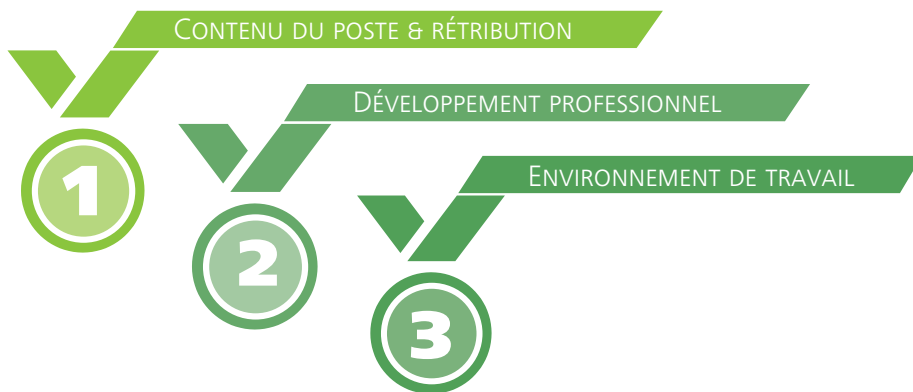
La finance connaît une belle progression en termes de mobilité puisqu'elle enregistre 4 points de hausse, passant de 21 à 25%, soit pratiquement le niveau d'avant crise. La mobilité dans les secteurs de l'industrie et des services bénéficie également d'un contexte plus favorable puisqu'elle gagne 3 points par rapport à 2013.



Les familles de métiers qui bougent le plus

Si les directions commerciales et marketing sont toujours des directions propices à la mobilité, les directions opérationnelles et les directions des ressources humaines observent des dynamiques de mobilité croissantes avec respectivement 4 et 3 points de hausse par rapport à 2013.

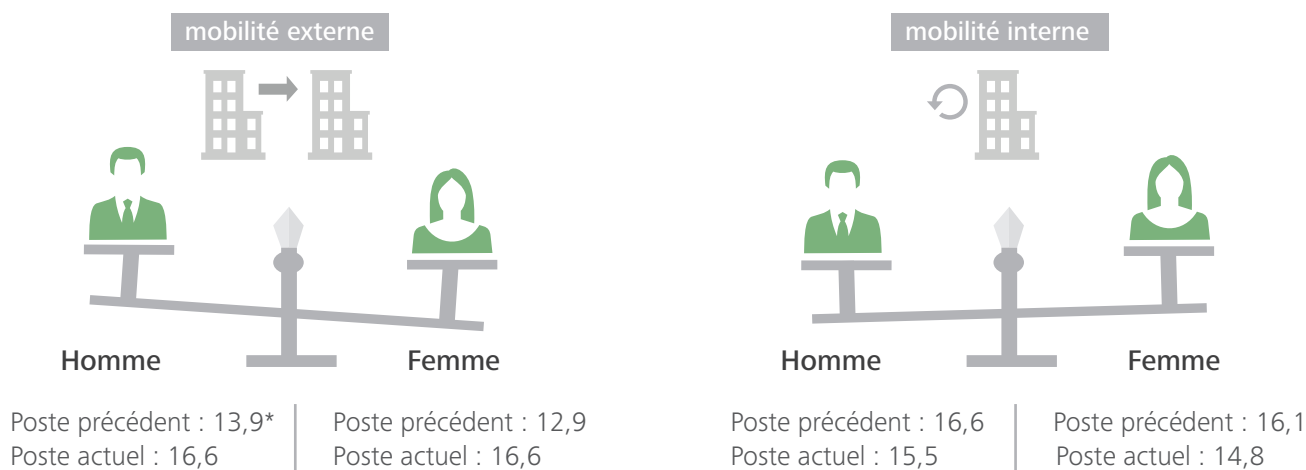
Qu'est-ce qui fait bouger les cadres ?



D'année en année, les cadres réaffirment leurs deux principales motivations : l'**élargissement** de leur **champ de responsabilité** et l'**évolution de carrière**.

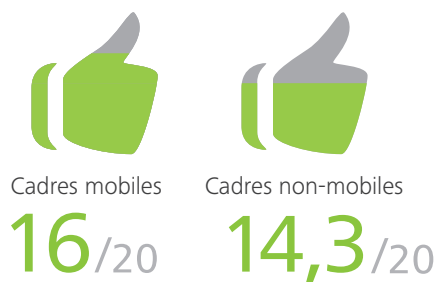
Comme en 2012, le besoin de **changer d'environnement professionnel** se place au troisième rang des attentes.

Mobilité = Satisfaction ?



La satisfaction au poste précédent peut avoir des effets contraires sur la satisfaction au poste actuel : les mobiles en externe affichent un gain de satisfaction de trois points par rapport à leur poste précédent (effet « soulagement » ?), alors que les mobiles en interne perdent un point de satisfaction à l'occasion de leur changement de poste (effet « routine » ?).

* notes de satisfaction attribuées sur une échelle allant de 0 à 20



On constate un écart de satisfaction de l'ordre de 1,7 point (VS 1,3 en 2012) entre les personnes mobiles et les non mobiles.